

Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune

Unité Territoriale Habitat

REF : HABITAT2008002

Signataire : VD/NF

OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPH d'Aubervilliers concernant les immeubles communaux à usage locatif - année 2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention de gestion en date du 18 juillet 1996 signée avec l'OPH d'Aubervilliers portant sur la gestion de certains immeubles communaux à usage d'habitation et de commerces,

Vu la délibération N°2 du 24 juin 2008 du conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers et le compte de gestion 2007 faisant apparaître un solde débiteur d'exploitation de 208 048,67 euros,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le compte de gestion 2007 des immeubles communaux gérés par l'OPH d'Aubervilliers.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire à ordonnancer au profit de l'OPH d'Aubervilliers, en règlement du déficit du compte de gestion des immeubles communaux dont il assure la gestion, la somme de 208 048,67 euros pour l'année 2007.

La dépense sera imputée au budget de l'exercice en cours sur le compte 6188 (202-6188-71)

Le Maire